

## BILAN DE LA MANDATURE 2016-2021

### édito Chère consœur, cher confrère

Il n'a pas été facile depuis 1 an de réaliser un journal, la crise sanitaire et ses informations sans cesse mouvantes ne s'y prêtaient pas. Nous avons donc préféré vous informer par messagerie avec notre « newsletter » mensuelle. C'est désormais ce mode de communication, adossé à notre site, que nous privilégions. N'hésitez pas à nous communiquer une adresse de messagerie si vous ne recevez pas nos messages.

Du 31 mars au 7 avril 2021 se dérouleront les élections, c'est l'occasion de rappeler que ce scrutin par correspondance, revêt un enjeu national majeur puisqu'il détermine les poids de chaque syndicat et donc l'orientation que prendront les futures négociations conventionnelles, déterminant ainsi l'avenir de notre système de santé.

Mais c'est aussi un enjeu régional, car il permet de constituer notre Assemblée générale de 40 membres, de toutes les spécialités. Cette Assemblée choisira les actions prioritaires à conduire en région sur les 5 prochaines années en matière d'organisation des soins et de santé publique, gèrera le budget constitué de vos cotisations, poursuivra ou développera des partenariats, accompagnera vos projets, vous représentera auprès des administrations sanitaires en particulier l'ARS et travaillera sur le Projet Régional de Santé.

En Pays de la Loire, depuis 5 ans, nous avons choisi l'unité syndicale au sein de notre Bureau et de notre Assemblée. Nous avons choisi de privilégier des actions qui impactent toutes les spécialités et tous les territoires. Nous avons porté une attention particulière à l'installation des jeunes, à la coopération interprofessionnelle, la meilleure articulation entre les différentes spécialités et aux services pour aider la pratique. Dans ce journal, c'est une dernière occasion d'en présenter quelques-unes : actions pour favoriser l'installation, outils pour la pratique, facilitation de projets collectifs en région.

Nous espérons une chose : que vous voterez entre le 31 mars et 6 avril 2021 pour élire vos futurs représentants ! Il en va de notre avenir en tant que médecins libéraux et de l'avenir de notre système de santé ! ”



**Les élus du Bureau :** PRÉSIDENT : Dr Jean-Baptiste CAILLARD, cardiologue, VICE-PRÉSIDENTE : Dr Pascale GEFFROY, médecin généraliste, VICE-PRÉSIDENT : Dr Laurent PONS, médecin généraliste, TRÉSORIÈRE : Dr Cécile GUIHENEUF, pédiatre, TRÉSORIER-ADJOINT : Dr Olivier GUENEGO, radiologue, SECRÉTAIRE : Dr Vincent SIMON, médecin généraliste, SECRÉTAIRE-ADJOINT : Dr Teddy BOURDET, médecin généraliste, SECRÉTAIRE-ADJOINT : Dr Olivier TEFFAUD, gynécologue obstétricien

## Comment vont se dérouler les élections ?

**Les élections seront organisées par vote électronique par l'intermédiaire d'un site national.**

Du 31 mars au 7 avril 2021, les professionnels de santé libéraux médecins (collège des médecins généralistes et collège des médecins spécialistes), chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes, éliront leurs représentants par voie électronique.

À cet effet, les listes électorales ont été arrêtées par les commissions nationales de vote électronique compétentes. Les listes des candidats et les procédures sont disponibles sur le site électoral dédié.



Scanner ce QR code  
pour aller  
sur le site



## LÉQUIPE DE L'URML

Le Bureau remercie et félicite l'équipe salariée de l'Urml. Sa contribution est fondamentale au bon fonctionnement de l'URML et à la réussite de tous ces projets.

Notre confrère le **Dr Thomas Héroult**, directeur de l'Urml, assure une représentation forte de l'Urml auprès de nos partenaires et dans les dossiers administratifs.

**M<sup>me</sup> Karine Retière** apporte son inventivité associée à la rigueur d'exécution et un professionnalisme de haut niveau.

**M<sup>me</sup> Marie Fontaine** maintient la précision des comptes avec la sagesse rassurante de la compétence.

Un grand merci à tous les trois. Quelque soit les résultats des élections, ils seront un élément majeur nécessaire à la réussite de la future mandature

LE BUREAU

## Coronavirus : que fait votre URML ?

Depuis mars 2020 votre URML est mobilisée sur la crise sanitaire. Un travail que nous savons peu visible, aussi nous revenons sur le rôle de l'URML durant cette crise encore loin d'être finie

Les élus de l'URML sont présents dans les comités organisés par l'ARS depuis mars, tant au niveau régional que départemental, pour faire part à l'ARS des problématiques de terrain et s'assurer que les médecins libéraux soient entendus et reconnus.

### Les professionnels de santé libéraux sont mobilisés depuis le début.

La période de rationnement des masques, puis à présent des vaccins ont suscité la grande déception et le doute sur la gestion de la crise. Mais, **la mobilisation de tous les professionnels sur le terrain a été fondamentale et a permis de tenir bon.** Nous avons pu mesurer que la décision était essentiellement nationale, et que les initiatives concrètes étaient locales, en proximité, et se basaient sur la responsabilité et le professionnalisme de chacun.

Les **associations de médecins libéraux** ou des CPTS en Loire Atlantique, ou en Vendée, les ADOPS, COVAMBU en Sarthe, COVILLE en Maine et Loire, ont pu mettre en place des centres dédiés en

quelques jours seulement. Le réseau associatif médical et interprofessionnel a été mobilisé au service de la santé publique.

Les spécialistes de plateaux techniques ont pleinement participé à l'effort **en ouvrant des lits** de réanimation ou des lits dédiés à la surveillance COVID, en quelques heures, et ont, là aussi, montré l'extrême souplesse des libéraux pour prendre en charge en coordination avec le service public. Heureusement notre région a été relativement épargnée par rapport à d'autres, et ces lits ont été au final peu utilisés. L'URML a réuni, à plusieurs reprises, les présidents de CME de l'hospitalisation privée pour partager les informations.

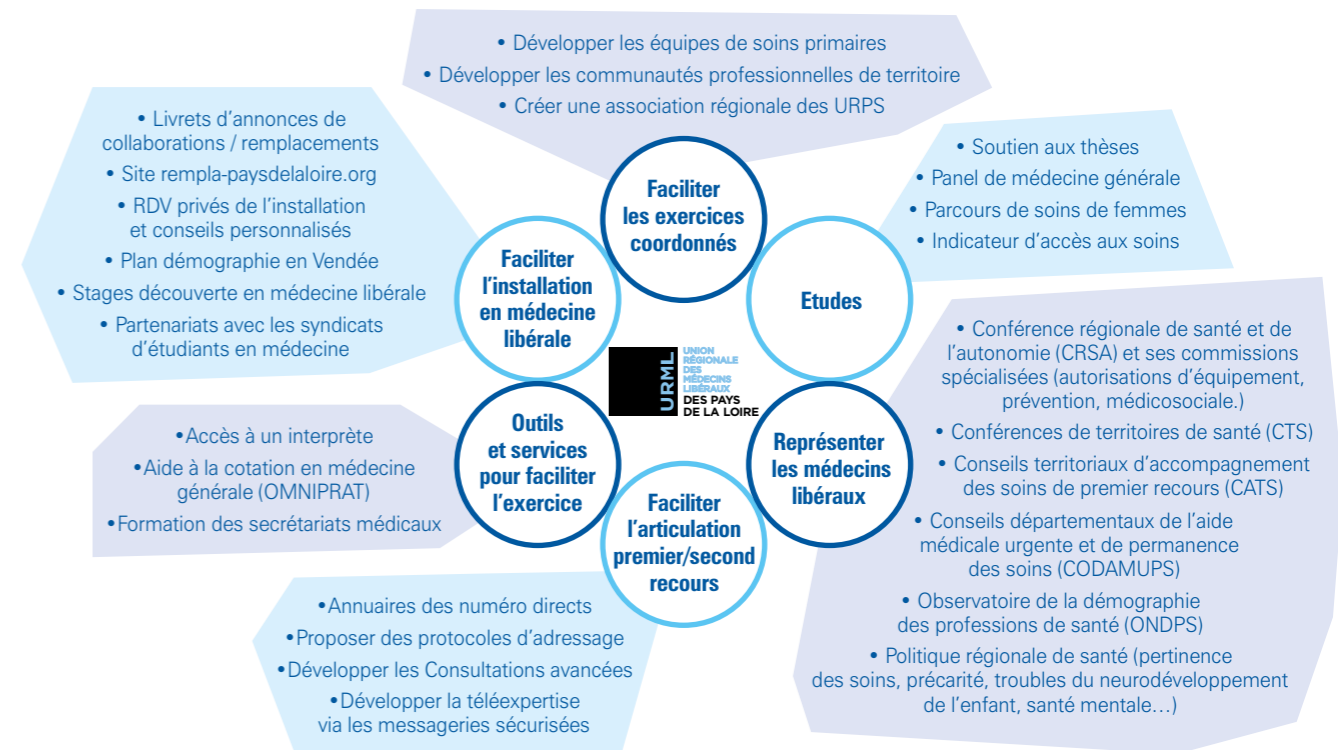
L'URML a mis en place d'avril à juin un **annuaire spécial des spécialités de second recours**. Récemment, nous avons pu relayer les adresses de centres de vaccination réservés aux professionnels avant la mise en place du site officiel.

L'URML s'est efforcée de ne pas vous abreuver d'informations, mais de ne relayer que l'information officielle et validée, au moment le plus adapté.

**Signalez-nous vos problèmes et vos questions :** nous les relayons systématiquement aux autorités.



## Mandature 2016-2021: les actions en synthèse



## Amélioration de la coordination entre médecins généralistes et spécialités de second recours

**Cette mandature a été l'occasion de développer des projets de coopération entre médecins généralistes et spécialités de second recours.**

→ La téléexpertise a été testée à grande échelle en cardiologie. La réussite de cette action (plus de 6000 actes de téléexpertise principalement sur les ECG) a permis de montrer les conditions de généralisation, avec les messageries sécurisées. Malheureusement, la téléexpertise reste encore cantonnée à certains critères, alors qu'elle devait être accessible pour tous les patients, avec une facturation plus simple. 2021 sera peut-être l'année de sa généralisation dans la Convention



→ La coopération a aussi été explorée à travers des expérimentations de consultations avancées en cardiologie pour renforcer l'accès dans les territoires à plus de 30 min de route des grands centres urbains. Les expérimentations en Maine et Loire seront connues en 2021.



## Les formations de secrétaires : dernières places !

Le coronavirus n'a pas interrompu les formations de secrétaires. Dès qu'il a été possible, nous avons repris les programmes devant la forte demande.

La formation sur l'informatique avec l'Assurance Maladie a été ajournée en raison de la mobilisation des intervenants sur la crise sanitaire.

Il est encore possible d'inscrire vos secrétaires.

### Chiffres clés

- ▶ 350 secrétaires médicales ont participé aux formations en 2019
- ▶ 6 modules
- ▶ Près de 80 dates
- ▶ 9 lieux dans la région



Scanner ce QR code pour accéder aux formations



### 6 modules

- ▶ Bien accueillir en cabinet médical
- ▶ Bien accueillir en cabinet médical (perfectionnement)
- ▶ Optimiser ses communications téléphoniques
- ▶ Communiquer efficacement dans les relations professionnelles et prévenir les conflits
- ▶ Optimiser son organisation et son temps pour mieux gérer les patients
- ▶ Gestes de premiers secours

## Depuis 2017 : expérimentation de nouvelles formes d'Equipes de soins primaires

**L'URML en collaboration avec l'URPS infirmiers a proposé en 2017 un nouveau mode de collaboration interprofessionnel expérimental, différent et complémentaire des Maisons de santé.**

Les Equipes de soins primaires existent dans la loi, et sont reconnues par les pouvoirs publics (ARS, Assurance Maladie). En Pays de la Loire, les unions régionales ont proposé un cahier des charges, créé par les professionnels pour correspondre aux besoins et aux possibilités d'organisation notamment des professionnels qui ne peuvent pas créer ou intégrer une maison de santé.

Concrètement, les ESP réalisent des réunions sur des patients complexes, ou mettent en place

des protocoles de soins entre professionnels, des actions de prévention, comme les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP). Le temps de travail est rémunéré, comme en MSP. Mais ici, les aspects administratifs sont gérés par une association régionale : les protocoles sont proposés clés en main, les indemnités sont réalisées par l'association régionale.

Pas besoin de créer une structure, de gérer une subvention, ou même de réinventer des protocoles : c'est l'association qui mutualise ces fonctions. Le but est d'alléger au maximum les tâches de gestion ou d'administration, pour que les soignants se concentrent sur la coordination, le soin ou la prévention.

Bien sûr les ESP peuvent constituer un tremplin pour développer de nouveaux travaux de coopération interpro ou pour évoluer vers une maison de santé.

Actuellement encore en phase d'évaluation, elles se développent dans d'autres régions sur le modèle des Pays de la Loire : 2021 sera peut-être l'année de leur pérennisation à travers la Convention nationale !

Scanner ce QR code pour visualiser une vidéo



## Le service d'interprète : toujours disponible

Ce service est toujours disponible, il est gratuit pour les médecins et financé grâce à une subvention de l'ARS obtenue par l'URML. Il permet d'accéder au téléphone en 5 minutes à un interprète dans la plupart des langues, et est bien utile dans bien des situations.

**C'est très simple :** il suffit de vous inscrire en nous envoyant un message, vous recevez vos codes de connexion



que vous pouvez utiliser quand vous en avez besoin. C'est gratuit pour le médecin et pour le patient.

Nous travaillons aussi avec les associations d'interprètes et d'accompagnement des personnes allophones de Nantes et d'Angers : ASAMLA et APTIRA, pour les consultations complexes et programmées, où la présence physique d'un interprète est requise.

## RCP en cancérologie : pour une reconnaissance de cette activité médicale

Depuis 5 ans, l'URML finance grâce à une subvention de l'ARS et en partenariat avec le réseau régional de Cancérologie, la participation des médecins libéraux aux réunions de concertation pluridisciplinaires en Cancérologie (RCP). Nous sommes la seule région de France à reconnaître financièrement cette activité médicale pourtant essentielle. Notre souhait : que ces actes deviennent des actes conventionnels au plan national.

### Chiffres clés

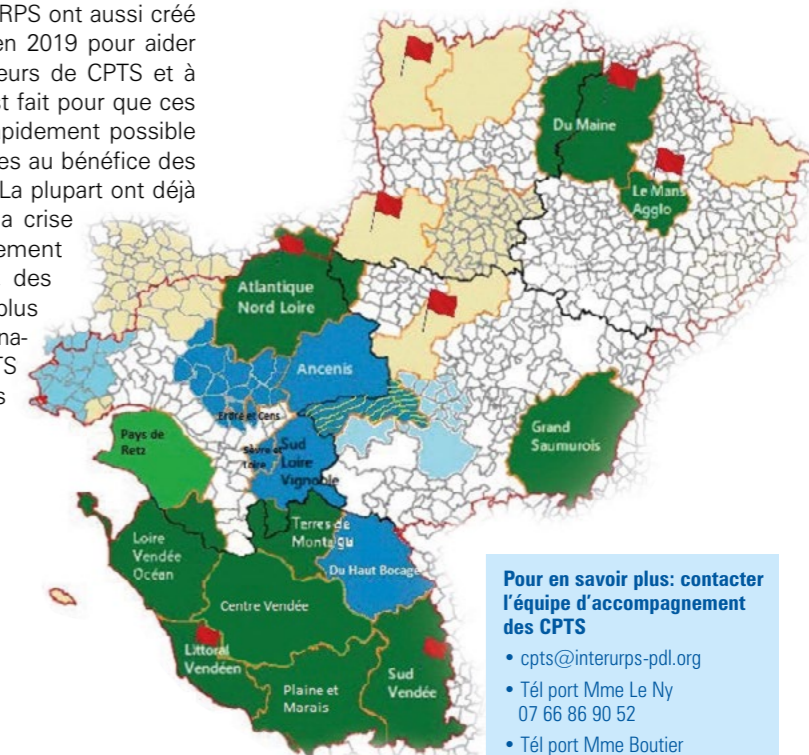
- ▶ 350 médecins libéraux concernés (toutes spécialités)
- ▶ 330 000 € de financement total.
- ▶ L'indemnité du médecin pour une RCP est de 2C pour un participant, 4C pour un médecin libéral coordination de RCP.
- ▶ 2688 RCP (2019)
- ▶ 51841 dossiers présentés en RCP en 2019 dont la moitié sont nouveaux

## Les Communautés professionnelles de territoires de santé : aider les professionnels libéraux à créer des communautés partout dans la région.

**Depuis 2018, l'URML aide au développement des Communautés Professionnelles de Territoire de Santé, en partenariat avec les autres URPS.**

Les Communautés professionnelles doivent être légalement fondées sur une initiative des professionnels de ville. Les URPS ont donc souhaité accompagner en respectant les contraintes des professionnels libéraux avec l'aide de chargés de mission pour écrire le projet de santé, les statuts de l'association Loi 1901. Les URPS ont aussi créé un groupement d'employeurs en 2019 pour aider au recrutement de coordonnateurs de CPTS et à la gestion sociale. Ainsi, tout est fait pour que ces associations puissent le plus rapidement possible développer des actions concrètes au bénéfice des professionnels et des patients. La plupart ont déjà fait leurs preuves déjà durant la crise sanitaire, en organisant rapidement des centres dédiés au COVID, des distributions de masques ou plus récemment des centres de vaccination en quelques jours. Les CPTS facilitent les partenariats avec les

établissements, les liens entre premier et second recours, les liens avec les collectivités territoriales. L'association poursuit l'accompagnement en animant les échanges entre les CPTS de la Région, en essayant de capitaliser sur les réussites comme sur les difficultés, toujours avec un esprit constructif. A présent 20 CPTS existent, et 7 ont déjà signé des accords pérennes avec leur caisse d'Assurance Maladie, 12 ont recruté un coordonnateur.



### Avancée des CPTS en Région Pays de la Loire

- 1- A travailler
- 2- Préparatoire
- 3- En cours
- 4- Avancé
- 5- Finalisé
- 6- Autres accompagnements
- ACI signé

Source : Association InterURPS des Pays de la Loire

**Pour en savoir plus : contacter l'équipe d'accompagnement des CPTS**

- [cpts@interurps-pdl.org](mailto:cpts@interurps-pdl.org)
- Tél port Mme Le Ny 07 66 86 90 52
- Tél port Mme Boutier 07 67 38 62 46



### Une association inter URPS

Devant la multiplicité des enjeux et des projets, les URPS des 10 professions de santé se sont unies en janvier 2020 dans une association Inter-URPS. Ainsi, elles peuvent non seulement faire front commun pour dialoguer avec les partenaires, mais aussi proposer des projets communs, et mutualiser des ressources.

La crise sanitaire, le développement des communautés professionnelles de territoires sont les axes principaux actuellement, mais aussi des projets ambitieux en gériatrie, la réponse au Service d'Accès aux Soins (S.A.S).

**Les 10 professions : médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, sages-femmes, orthoptistes, pédicures-podologues, biologistes.**

### Un groupement d'employeurs pour aider les associations de libéraux

Association loi 1901, créée par les URPS, ce groupement réunit toutes les associations qui souhaitent recruter. Il peut recruter et gérer des postes de chargés de mission, de coordinateurs de CPTS ou de maisons de santé, de réseaux, voire plus récemment de centres de vaccination... Un dispositif simple, à but non lucratif, administré par ses membres, et géré par une responsable professionnelle de la gestion des ressources humaines.

Avec déjà plus de 25 salariés au service des projets des libéraux, ce groupement est appelé à se développer encore. Il est l'outil qui nous manquait pour donner des moyens aux structures créées par les libéraux.

**Pour en savoir plus :**  
[ge.contact@interurps-pdl.org](mailto:ge.contact@interurps-pdl.org)

## Succès de la cinquième édition des RDV privés

Le 12 décembre dernier, l'URML a organisé la cinquième édition à Saint Sébastien sur Loire. Le succès est toujours aux rendez-vous avec 45 futurs installés, de toutes les spécialités : Médecins généralistes, pédiatres, psychiatres, cardiologues! Ils ont ainsi pu rencontrer des avocats, fiscalistes, URSSAF, CDOM, courtiers, pour des conseils personnalisés et confidentiels, adaptés à leur projet personnel.



Photos prises en février 2020 (avant les mesures barrières)



## Livrets d'annonces de remplacement et de collaboration

L'URML s'investit dans le champ des annonces de remplacement et de collaboration, à travers le site de mise en relation entre installés et remplaçants [www.reempla-paysdelaloire.org](http://www.reempla-paysdelaloire.org). Le projet est non commercial, et complète les pages Facebook des remplaçants de la région.

Fort du succès des 3 premiers livrets d'annonces de remplacement en médecine générale, en 2018 et 2019, nous proposons désormais un livret d'annonce pour toutes les spécialités : nous nous chargeons de le diffuser aux internes de spécialités et aux chefs de clinique.

### Installation en libéral : une étude sur la prévoyance des médecins libéraux

Le médecin a trop souvent une prévoyance mal organisée et sous-évaluée par rapport aux besoins nécessaires. Il faut être vigilant à la lecture du contrat et évaluer de façon satisfaisante le niveau de la prévoyance nécessaire en cas d'arrêt maladie.

Un vrai contrat vous offre des garanties sérieuses et pérennes, évitant ainsi de vous mettre en défaut vis-à-vis de vos engagements personnels et professionnels. Il est également fondamental de faire une réévaluation régulière de la situation de votre prévoyance.

Découvrez le travail de la Commission Assurances/Prévoyance réalisé avec un courtier professionnel, sur le site de l'URML

### Chiffres clés

- **Site rempla-paysdelaloire.org** : 1637 médecins généralistes inscrits installés, 894 médecins remplaçants, 298 offres de remplacement
- **Livret / Flipbook Annonces d'installation / collaboration de médecins généralistes** : 100 annonces fin 2020
- **Livret / Flipbook Annonces de médecins d'installation / collaboration autres spécialités** : 60 annonces fin 2020



Scanner ce QR code pour accéder au flipbook Médecine Générale



Scanner ce QR code pour accéder au flipbook Autres spécialités



Scanner ce QR code pour aller sur le site de rempla-paysdelaloire.org

## Mini stages découverte en médecine libérale

L'URML, en partenariat avec les associations d'Etudiants, lance une nouvelle expérimentation sur 6 mois (Janvier à Juin 2021) : « *Découverte de la Médecine Libérale en Pays de La Loire* ».

**Le principe est simple** : Nous vous proposons d'accueillir un Etudiant de D1, D2, D3 et D4 dans votre cabinet pendant deux jours (durée modulable), à la fréquence que vous souhaitez (une fois par mois, une fois par trimestre). Pendant ce stage, les étudiants pourront découvrir votre spécialité, votre organisation, votre relation médecin/patient, les pathologies que vous rencontrez...

En janvier 2020 : déjà 250 terrains de découverte ouverts dans toutes les spécialités dans la région et 200 étudiants à la première inscription ! Une pérennisation en devenir !



Scanner ce QR code pour accéder au flipbook des mini stages



### Une expérimentation simple, souple et sans engagement en 5 étapes :

- **Etape 1** : Si vous souhaitez recevoir un étudiant, il suffit de compléter un formulaire pour nous donner vos disponibilités.
- **Etape 2** : L'URML compile les terrains de stages dans un catalogue en ligne envoyé à tous les étudiants en médecine de la Région.
- **Etape 3** : Lorsqu'un étudiant postule à un stage, l'URML traite l'inscription et vous contacte pour valider votre disponibilité avant la mise en relation avec l'Etudiant.
- **Etape 4** : Vous recevez l'étudiant.
- **Etape 5** : L'URML adresse un petit questionnaire de satisfaction.

*Important ! Cette démarche « découverte » se réalise en dehors du cursus de formation, sur le temps libre personnel des étudiants, sur le mode du volontariat, tant pour l'étudiant que les médecins. Elle est indépendante des stages obligatoires du cursus de médecine et n'est sanctionnée par aucun diplôme. Mais un partenariat est en cours de mise en place avec la Faculté de Médecine d'Angers.*

## Radiologie libérale : concertation pour l'avenir

L'URML réunit une commission des radiologues libéraux de la région pour réfléchir à l'avenir : organisation pendant la crise sanitaire, nouveaux équipements, coordination avec les autres spécialités médicales et chirurgicales, accessibilité des radiologues aux demandes directes de leurs confrères/consœurs du territoire.



La région des Pays de la Loire présente l'un des taux d'équipement les plus faibles, ce qui a motivé l'ARS à demander une concertation urgente entre l'URML, l'hospitalisation publique et Unicancer, pour permettre un rattrapage des équipements en TDM et IRM avant fin 2022.

## Conférences Médicales d'Etablissements (CME) de l'hospitalisation privée : une nouvelle dynamique



Les médecins et chirurgiens libéraux Présidents de Conférences Médicales d'Etablissements de l'hospitalisation privée ont fort à faire. Pendant cette crise, ils ont été les interlocuteurs des directions, de l'ARS, de leurs confrères et consœurs pour adapter les procédures de leurs établissements, monter des services (urgences, réa, hospitalisation COVID, centre de vaccination...). Ils ont dû, lors de la première vague, organiser la baisse d'activité exigée par les services de l'Etat. Leur mobilisation a été très efficace.

L'URML, dans son rôle de facilitateur, a réuni tous les présidents de CME pour échanger, partager,

entre pairs sur cette mission passionnante mais difficile d'autant qu'elle est parfois assumée avec une disponibilité restreinte, et avec peu d'aide et d'assistants administratifs.

Désormais l'association régionale des CME est repartie, avec de jeunes confrères et consœurs, mais aussi de plus expérimentés, tous prêts à s'investir. De nouveaux objectifs sont à mettre en place : la formation des présidents de CME pour les aider dans leurs responsabilités sur la démarche qualité et les vigilances, l'aide au management, l'anticipation de la représentation des CME dans les instances de la politique de santé régionale.

## Suivi des femmes : le projet

La commission « *parcours de soins des femmes* » a pour objectif de faire des propositions pour clarifier la place des différentes professions dans le parcours et leur coordination : médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues.

Un état des lieux des activités de chaque profession, des actes spécifiques, des délais pour le dépistage des cancers est en cours de publication en partenariat avec l'Assurance Maladie.



## Le site d'aide à la pratique et à la cotation des actes techniques en médecine générale



**OMNIPrat.org est un site d'aide à la pratique dédié aux médecins généralistes. Il est issu d'une collaboration entre des médecins généralistes des Pays de la Loire et des experts des services de l'Assurance Maladie.**

Il propose :

- Un algorithme d'aide à la cotation qui s'appuie sur les dernières versions des nomenclatures d'actes NGAP et CCAM, avec les tarifs conventionnels dévolus aux médecins généralistes de secteur 1. Il permet de coter automatiquement en fonction d'une situation clinique.



- Des fiches techniques qui permettent d'approfondir des actes techniques, avec des références.

- Un module qui permet de créer de façon personnalisée votre propre affiche d'honoraires des actes que vous pratiquez pour votre salle d'attente.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer une information fiable et une mise à jour rapide du site. Toutefois, si vous avez des questions, vous pouvez nous les signaler en écrivant à [contact@omniprat.org](mailto:contact@omniprat.org).

### Chiffres clés

- ▶ **17 000 utilisateurs** depuis 1 an
- ▶ **29 fiches** «actes techniques» ou «actes administratifs»
- ▶ **10 mises à jours par an** (nomenclatures, fiches)



Scanner ce QR code pour aller sur le site

## Groupes Qualités en Médecine générale : les thèmes de 2021



L'association APIMED, soutenue par l'URML, l'Assurance Maladie, l'ARS, organise les Groupes qualités depuis 2007 : 300 médecins généralistes, 32 groupes dans région. Les thèmes de 2021 : Problématique des écrans / Gestion des patients en fonction des personnalités / Le lien ville-hôpital / Le

parcours de soins du patient douloureux chronique / Le risque cardiovasculaire : point sur la prévention primaire et secondaire / Le surmenage et burn-out des médecins généralistes.

Si vous êtes intéressé par les groupes qualités : <https://apimed-pl.org/>



UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**Le journal de l'URML des Pays de la Loire Printemps 2021**

URML des Pays de la Loire - Parc de la Gibraye - 13 rue de la Loire - Bât. C2 - 44 230 Saint-Sébastien-sur-Loire  
Tél. 02 51 82 23 01 Fax 02 51 82 23 15 - Courriel : [contact@urml-paysdelaloire.org](mailto:contact@urml-paysdelaloire.org) - [www.urml-paysdelaloire.org](http://www.urml-paysdelaloire.org)

Directeur de la Publication : Dr Jean-Baptiste CAILLARD  
Maquette, PAO, Impression : VALPG - Illustrations : Xavier Pohardy  
Distribution La Poste - Tirage 6000 exemplaires  
Dépôt légal Février 2021 - ISSN 2106-8232